

FICHE <b>089</b>	ARTISTE <b>JEAN SCHEURER</b>	BÂTIMENT Centre d'entretien des routes nationales (CeRN) Service des automobiles et de la navigation	TYPE DE PROCÉDURE concours général d'idées	JURY (SUITE) MEMBRES DU JURY Georges Gruninger représentant utilisateur Aldo Dolci architecte mandataire Rolf Lehmann artiste Pierre Chevalley artiste Marcel Cochand lieutenant à la Gendarmerie vaudoise MEMBRE SUPPLÉANT Robert Dubray ingénieur au Bureau des autoroutes
	TITRE DE L'ŒUVRE <b>3 TEN</b> sculpture	LIEU route de Lausanne 32 1400 Yverdon-les-Bains	JURY PRÉSIDENT DU JURY André Rouyer, architecte, Service des bâtiments DÉLÉGUÉ CCAC Bernard Quartenoud	
	RÉALISATION 1983	N° BÂTIMENT 387.4691		



Jean Scheurer passe son enfance à Lausanne et y étudie à l'Ecole cantonale des beaux-arts de 1962 à 1965. Il fonde, en 1968, le groupe Impact avec Pierre Guberan, Henri Barbier, Jean-Claude Schauenberg, ainsi que Jacques Dominique Rouiller et Kurt von Ballmoos, et expose dès lors régulièrement en Suisse et à l'étranger. Actif sur la scène artistique vaudoise avec le groupe Impact par des prises de position artistiques critiques concernant les habitudes locales, il présente par ailleurs dans la Galerie Impact à Lausanne de nombreux artistes contemporains. Il obtient la Bourse fédérale des beaux-arts en 1969, 1970 et 1971. En dehors des actions de groupe, il pratique la sculpture, participant à des concours et à des expositions en plein air, et travaille assidûment le dessin et la peinture. Il participe en 1976 à l'exposition Media présentée au Musée d'art moderne de São Paulo et à la Biennale internationale de Beresford en Grande-Bretagne en 1979.

Scheurer est professeur à l'Ecole des beaux-arts de Sion de 1975 à 1985. Il est membre de la Commission fédérale des beaux-arts de 1985 à 1992. Il a réalisé de nombreuses œuvres pour des espaces publics et privés, notamment, en 1981, pour le Centre autoroutier d'Yverdon-les-Bains et pour la nouvelle gare CFF de l'aéroport de Genève. Depuis 1990, il expose régulièrement à la Galerie Rivolta à Lausanne. Il obtient le prix Pierre Monay en 1992.

[...]

Outre les interventions à l'extérieur, Scheurer est avant tout peintre et dessinateur. Dans ses toiles, les droites strient la surface, parfois très sombre et compacte, en un réseau de recouvrement intense. Ce n'est ni un enfermement, ni un treillis, ni une prison: rien que les entrelacs des traits du pinceau sur la toile qui se tisse et la profondeur qui se creuse. L'espace s'ouvre devant les gestes du peintre: rien qu'un tableau, la puissance du travail des jours, et la force des sentiments. De l'alignement à la rupture, de l'ordonnance à l'agitation, l'espace s'aère et se sature de droites qui se recourbent, s'inclinent, se superposent, des droites à la règle rompue, désamorcées aussi, l'accident du pinceau, le hasard, retenu. L'espace se construit en profondeur et en surface. Le gris cède aujourd'hui la place à la couleur. Des bleus, des oranges, des jaunes occupent la surface de la toile, construisent le tableau avec la même conscience et avec la même liberté. Jean Scheurer s'affirme dans la rigueur verticale conquise, dans l'humanité troublante de l'horizon, dans les travers de la révolte. Entre maîtrise et fragilité, sa peinture se construit telle une ascèse vers l'espace.

*Nicolas Raboud, 1998,*  
[www.jeanscheurer.ch/bio.html](http://www.jeanscheurer.ch/bio.html)



## PROCÉDURE ET OBJECTIFS

Dans le cadre des travaux de construction de l'actuel Centre d'entretien des routes nationales ainsi que du Service des automobiles et de la navigation, le Conseil d'Etat du canton de Vaud organise un concours d'idées pour l'animation artistique de cet ensemble.

Il est précisé que l'animation artistique doit se situer à l'extérieur des bâtiments.

## ARTISTES PARTICIPANTS ET PROJETS REÇUS

27 projets ont été déposés dans les délais.

## EXAMEN DES PROJETS

Le jury se réunit au CESSNOV à Yverdon où les projets sont affichés les 9 et 10 décembre 1981.

Le jury décide que 1 projet n'est pas recevable, le concurrent ayant remis 2 propositions au lieu d'une, ce qui est contraire au règlement. Elles ne seront pas affichées lors de l'exposition publique.

Bien qu'il manque d'information permettant une bonne compréhension de la proposition, le jury décide de garder au jugement 1 projet.

Le jury prend connaissance de tous les projets, notamment des textes explicatifs, ceux-ci sans appréciation, ni jugement. Il procède ensuite à plusieurs tours d'examen des projets à l'issue desquels il écarte 18 projets.

Le jury procède ensuite à l'examen détaillé des 8 projets restants.

## BUDGET

Sur les bases définies dans le RAABE (édition du 28.12.1979), le montant consacré à la réalisation de l'animation artistique est de:  
CHF 28 000.- TTC.

## CHOIX DE L'ŒUVRE

Après avoir effectué un dernier examen de tous les projets retenus et s'être rendu sur place, le jury établit le classement définitif suivant :

Lauréat :

Le projet 3 *Ten* de Jean Scheurer, proposé pour l'exécution.

Attribution des prix :

1<sup>er</sup> prix ex aequo

Lorenz Nussbaumer, CHF 1000.-

Georges Jaquier, CHF 1000.-

3<sup>e</sup> prix ex aequo

José Chiaradia, CHF 500.-

Pierre-Etienne Genier, CHF 500.-

## CRITIQUE DU PROJET RETENU

Le projet présente un aspect technique très fort avec beaucoup de qualité et de sensibilité. La présentation du projet est bonne et sa réalisation serait possible dans le cadre du budget prévu.

## ARCHITECTES MANDATAIRES

Frank et Aldo Dolci architectes

YVERDON-LES-BAINS